



CSA Forêt-Agriculture du 14 mai 2024

Déclaration liminaire de l'Élan Commun

Cette réunion se tient près de 8 mois après le tout premier CSA forêt – agriculture. Nous regrettons que la convocation à cette instance ainsi que l'ordre du jour et les documents examinés en séance nous ont été transmis très tardivement. De plus, la date choisie intervient la veille de la date limite de dépôt des demandes d'aides PAC, alors que les agents des services déconcentrés ont plus de difficultés à se rendre disponibles.

Monsieur le Président, chers collègues,

EN PREAMBULE

Depuis des décennies le Ministère de l'Agriculture, sous l'injonction des gouvernements successifs, subit un démantèlement de ses services, garant de missions régaliennes, pourtant essentielles au maintien de sa souveraineté alimentaire.

Aussi, l'abandon de l'assistance et du conseil aux usagers entraîne la perte de sens du service public aux profits d'organismes payants (Chambre d'Agriculture, cabinet de conseil, et autres). Ces mêmes organismes font systématiquement appels aux services de l'État pour avoir des informations réglementaires revendues aux usagers. Il en va de même pour les agents du MASA, abandonnés dans le suivi de leurs dossiers RH.

De plus, les dysfonctionnements des Secrétariats Généraux Communs Départementaux (SGCD) demeurent et impactent les agents :

- manque de respect des Règlements Intérieurs Locaux (RIL) des structures, qui sont revus à la façon des préfectures (gestion des RTT sans respect du RIL des DDT),
- turn-over des gestionnaires de proximité qui ralentit le suivis des dossiers RH,
- difficulté de contact et de communication,
- paiement retardé des salaires des agents contractuels,
- carence dans le suivi de la médecine du travail et absence de médecins agréés,
- complexité et contrôle excessif de Chorus DT, les agents préfèrent renoncer à se faire rembourser leur frais de déplacement ou pour certains, se voient refuser le remboursement.

Aujourd'hui, travailler plus pour gagner moins est le quotidien des agents, force est de

constater que cette organisation ne garantie pas des conditions de travail acceptables.

Pourtant dans son message, du 5 février dernier, adressé aux agents, notre Ministre écrivait : [...] « je serai attentif, comme je l'ai toujours été, aux conditions de travail qui sont les vôtres, et soucieux d'un dialogue social constructif et ambitieux ».

Malheureusement, on en est encore loin !!!

EN MATIERE D'AGRICULTURE :

La conjonction de la réforme de la PAC et du manque de fiabilité de l'outil ISIS ont désorganisé profondément les services d'économie agricole, provoquant surcharge de travail et démotivation des agents. Les logiciels dysfonctionnels développés par CapGemini, raflant au passage quelques centaines de millions d'euros, sont une gabegie financière vers des prestataires privés. Pourtant, ce sont nos agents qui sont en première ligne pour affronter le mécontentement des agriculteurs dont les paiements ont été retardés, parfois au-delà du raisonnable.

Quant à la « crise agricole » qui a éclaté en début d'année, le gouvernement n'a réussi à la calmer provisoirement que par des promesses plus ou moins hasardeuses. L'une des premières, vraisemblablement échafaudée dans l'urgence et sans consultation des services, étant l'annonce du paiement de 100 % des aides au 15 mars. Ce délai n'est jamais tenu pour des campagnes « normales », alors cette année c'était vraiment une promesse qui n'engageait que ceux qui y croyaient ! D'ailleurs, à l'heure actuelle, nous n'y sommes toujours pas... D'autres promesses remettent en cause les maigres mesures de protection de l'environnement lentement mises en place au fil des ans, comme si écologie et agriculture étaient fondamentalement incompatibles.

L'injonction faite aux SEA de prendre part à des permanences en préfecture ou sous-préfecture afin d'écouter et de prendre en charge les agriculteurs en difficulté est une illustration supplémentaire de maltraitance des agents, et de méconnaissance voire de dénigrement de notre action quotidienne d'accompagnement des agriculteurs en difficulté et de lutte contre le mal-être agricole.

Enfin, suite à la réorganisation des services dans les DDT(M), les missions en lien avec le foncier agricole et la gestion de crise ont vu leurs charges de travail explosées sans moyens supplémentaires. En conséquence, des situations de burn-out se multiplient quotidiennement.

Aujourd'hui face à ce marasme, les agents du service économie agricole de l'Isère sont en grève.

EN CE QUI CONCERNE LA FORÊT :

La prise en compte du risque incendie de forêt et la déclinaison de la loi de juillet 2023 a permis la création de quelques postes dans les services forestiers ainsi qu'une très légère augmentation du nombre de postes ouverts aux concours. Cependant, le recrutement reste très insuffisant au vu des nombreux départs en retraite récents dans les services forestiers des DDT(M) et DRAAF. Le manque de personnes en formation initiale forestière ainsi que les difficultés à suivre les formations continues fragilisent le travail des agents. Cette situation crée des risques juridiques, dans les décisions prises par des agents peu formés, avec des risques psycho-sociaux accrus.

En parallèle, le manque de visibilité et de constance dans les modalités d'instruction des dossiers d'aides, notamment pour les dossiers de renouvellement forestier (plan de relance et France

2030), mettent en difficulté les agents vis à vis des usagers et ne permettent pas une gestion optimale de la charge de travail.

Les défis auxquels sont confrontés la forêt (changement climatique, risques sanitaires et d'incendies) et les ambitions annoncées telles que la politique prioritaire du gouvernement de plantations d'un milliard d'arbres nécessitent des moyens à la hauteur, en termes d'effectifs et de formations.

EN CONCLUSION :

Face aux différentes crises et réformes successives, les consignes contradictoires ou l'absence de consignes ministérielles, les agents doivent faire contre mauvaise fortune, bon cœur !

Malheureusement le bon cœur ne suffit plus !

À ce jour et aux vues des difficultés rencontrées dans les divers services, il est important que la FSSSCT se réunisse au plus vite.

Pour cela nous attendons la première convocation à la formation spécialisée forêt-agriculture pour traiter du mal-être dans les services.